

COMITE SYNDICAL

Séance du 03 juin 2026

Délibération n°2026.06.04 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Date de convocation : 20 mai 2026

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Julien DELALANDRE, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Christophe BASTIANELLI, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Michel DEZELLUS, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Sylvain BONENFANT, Département de l'Eure, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bastien CORITON, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Pouvoirs :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Sylvain BONENFANT, Département de l'Eure, pouvoir à Michel DEZELLUS
- Bastien CORITON, Caux Seine Agglomération, pouvoir à Michel DEZELLUS
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Christophe BASTIANELLI
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Christophe BASTIANELLI

Secrétaire de séance : Jean-Marie ROYER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	40	0	0	40

Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations
de la vallée de la Seine Normandie

Hôtel du Département – Quai Jean Moulin
CS 56 101 – 76 100 ROUEN Cedex

02 79 18 22 30

contact@smgsn.fr

syndicat-seine-normande.fr



Exposé des motifs

Conformément à l'article 3.2 de son règlement intérieur, le Comité syndical a décidé de créer une commission relative aux finances et aux ressources humaines.

La commission consultative relative aux finances et ressources humaines, a pour objet de :

- préparer les différents documents budgétaires, conformément au règlement budgétaires et financier du syndicat,
- proposer et suivre le développement de la politique sociale du syndicat.

Elle est composée de 5 délégués : le président, 4 membres titulaires et 2 suppléants représentant toutes les cartes de compétences, répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire syndical.

Suite aux élections municipales et à la désignation des nouveaux délégués au sein du comité syndical, il convient d'élire les nouveaux membres de la commission finances et ressources humaines.

Délibération

Le comité syndical,

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Syndicat mixte de gestion de la Seine normande,
- l'article 3.2 « Commissions consultatives » du règlement intérieur du syndicat,
- la délibération n°2024-01-02 du SMGSN créant une commission consultative relative aux finances publiques et aux ressources humaines,

CONSIDÉRANT :

- que le président du Syndicat est membre de droit de la commission,
- les candidatures de Messieurs LEROY, LANGLOIS, LETHUILLIER, CORITON, DELALANDRE et BASTIANELLI

Après en avoir délibéré,

APPROUVE :

La désignation à la commission consultative finances et ressources humaines :

En tant que titulaire de :

- Monsieur DEMAZURE
- Monsieur LEROY,
- Monsieur LANGLOIS,
- Monsieur LETHUILLIER,
- Monsieur CORITON

En tant que membre suppléant :

- Monsieur DELALANDRE,
- Monsieur BASTIANELLI

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normandie



Julien DEMAZURE